

Auvergne-Rhône-Alpes

Cette nouvelle édition des fiches régionales relatives à l'activité d'assistance médicale à la procréation (AMP) en 2018, dresse le bilan de la situation de chaque région au regard de ses activités.

Les fiches régionales décrivent de façon détaillée la répartition des activités d'AMP réalisées au sein de chaque région. Elles présentent notamment certaines activités spécifiques qui demandent des infrastructures, un savoir-faire, et des autorisations particulières. Certaines ne sont pas assez développées au plan national ou inégalement réparties comme le don d'ovocytes, la préservation de la fertilité et l'accueil d'embryons.

L'activité d'AMP en contexte viral y est aussi décrite et concerne la prise en charge des patients infectés par le VIH, le VHB et/ou le VHC.

Les informations fournies dans ces documents peuvent servir de support à la réflexion sur l'organisation territoriale des soins et ainsi contribuer à améliorer les conditions d'accès et de prise en charge des personnes ayant recours à une AMP. Elles complètent les analyses réalisées dans le rapport d'activité médical et scientifique (RAMS) (<https://rams.agence-biomedecine.fr/assistance-medecale-la-procreation>); Partie Répartition régionale des activités. Elles sont toutefois plutôt succinctes, dans la mesure où leur source, les rapports d'activité des centres, est constituée de données agrégées. L'analyse régionale présentée dans ce rapport est celle de l'activité des centres exerçant dans la région.

D'autres informations viennent compléter les fiches régionales et le RAMS:

- Un atlas de l'offre de soin en AMP a été réalisé et a été mis en ligne sur le site de l'Agence (http://www.agence-biomedecine.fr/IMG/pdf/atlas_amp_fr2015.pdf). Il utilise les données 2011 du PMSI et permet d'analyser l'accès à l'AMP des femmes domiciliées dans les régions et les flux des bénéficiaires entre les régions.

- Une évaluation des résultats des centres est réalisée chaque année. Les résultats de cette évaluation sont accessibles sur le site de l'Agence avec le lien suivant: <https://www.agence-biomedecine.fr/Evaluations>.

Le registre national des fécondations in vitro (FIV), recueillant des données individuelles, connaît actuellement une montée en charge importante. Dans un avenir proche, il permettra lui aussi d'affiner les indicateurs analysés et de décrire par exemple les flux des bénéficiaires entre les régions.

A savoir : Le plan PEGh (Procréation Embryologie et Génétique humaines) 2017-2021 de l'Agence de la biomédecine prévoit de contribuer à assurer les conditions d'un accès équitable à des soins sécurisés de qualité et à la planification de l'offre de soins dans tous les domaines de la PEGh, en particulier dans le but d'atteindre l'autosuffisance nationale en termes de dons d'ovocytes et de faciliter la mise en place de plateformes clinico-biologiques de préservation de la fertilité conformément au Plan Cancer 2014-2019. Dans le cadre de ce plan, la contribution de l'Agence de la biomédecine à la réflexion des agences régionales de santé est prévue et l'Agence se met donc à la disposition des ARS qui le souhaiteraient.

Objectif

L'objectif des fiches régionales est de décrire les activités d'assistance médicale à la procréation (AMP) au niveau de chaque région. Elles permettent de comparer, de manière purement descriptive, les activités de chaque région à l'activité nationale. Les informations présentées dans ces fiches viennent compléter le rapport médical et scientifique publié sur le site de l'Agence en septembre 2020.

Principes généraux

L'Agence de la biomédecine propose ici une synthèse des activités à l'échelle régionale afin d'aider chaque Agence régionale de santé à connaître l'activité au sein de sa région et à assurer ses missions en terme d'organisation de l'offre de soins.

Origine des données

Les activités d'assistance médicale à la procréation (AMP) sont évaluées à partir des rapports annuels et des données du registre des FIV que les centres clinico-biologiques et les laboratoires d'AMP sont tenus réglementairement d'adresser à l'Agence de la biomédecine concernant les activités d'AMP pour lesquelles ils sont autorisés.

Les rapports annuels des centres et données du registre des FIV sont transmis au 31 décembre de chaque année pour la totalité des activités pratiquées l'année précédente afin de récupérer les informations concernant les naissances issues des tentatives. La base de données utilisée par l'Agence pour la collecte des activités de l'année 2018 a été figée en avril 2020.

En 2018, 103 centres clinico-biologiques (dont 1 centre n'ayant pas transmis de rapport d'activité) et 84 laboratoires de biologie réalisant des préparations de sperme en vue d'insémination (dont 1 laboratoire n'ayant pas transmis de rapport) ont pratiqué une ou plusieurs activités d'AMP.

Les indicateurs fournis (tableaux 1 à 10) sont le reflet de l'activité déclarée par les centres dans leurs rapports d'activité. Malgré des contrôles qualité et des règles d'imputation établies, des incohérences et des imperfections peuvent subsister.

Les flux de patientes entre les régions (tableaux 11 à 13) sont évalués à partir des données du PMSI : les déplacements de résidence des femmes prises en charge au moins une fois en 2018 pour une ponction d'ovocytes, hors ponction réalisée en vue de don ou de préservation de la fertilité, et les départements des centres d'AMP dans lesquels ces ponctions ont été réalisées.

Description des indicateurs***Organisation territoriale de l'offre de soins***

L'organisation territoriale de l'offre de soins est décrite dans les tableaux AMP1, AMP2, AMP3 et AMP4. Elle permet de lister les centres et les laboratoires, leurs activités d'AMP respectives et le nombre de tentatives réalisées par centre et par technique.

Activité régionale dans l'activité nationale

La part de l'activité régionale au sein de l'activité nationale est décrite par le nombre de tentatives réalisées dans la région rapporté au nombre de femmes en âge de procréer (tableau AMP5) ainsi que par le pourcentage de tentatives et d'enfants nés dans la région sur l'ensemble des tentatives et des enfants nés en France, selon la technique et l'origine des gamètes (tableau AMP6).

Fécondation in vitro

Le tableau AMP7 donne certaines caractéristiques régionales et nationales des tentatives de fécondation in vitro de l'année 2018.

Activités spécifiques : don de gamètes et accueil d'embryons, conservations des gamètes et des tissus germinaux, conservation des embryons

L'activité régionale de don d'ovocytes est décrite dans le tableau AMP8, afin de permettre une réflexion sur le développement nécessaire de cette activité à hauteur des besoins au sein de chaque région. Par ailleurs, il présente également les données relatives au don de spermatozoïdes et à l'accueil d'embryons.

Les activités de conservation des gamètes et des tissus germinaux à usage autologue à des fins de préservation de la fertilité sont également décrites et mises en regard de l'activité nationale (tableau AMP9).

Le tableau AMP10 présente le nombre d'embryons conservés au 31 décembre 2018 et le nombre de couples concernés au niveau régional et national en fonction du statut du projet parental.

Flux entrants et sortants

Les flux entrants et sortants de la région, ainsi que les régions de résidence des femmes prises en charge dans la région Auvergne-Rhône-Alpes et les régions des centres d'AMP où ont été ponctionnées les femmes résidant en Auvergne-Rhône-Alpes sont présentés dans les tableaux 11 à 13.

Perspectives

Les fiches régionales donnent l'occasion de rappeler que deux activités doivent être particulièrement développées au sein de chaque région afin de répondre aux objectifs de santé publique, d'équité d'accès aux soins et de qualité de la prise en charge des personnes ayant recours à une AMP :

- Le don d'ovocytes : l'insuffisance de donneuses en France entraîne le déplacement de nombreux couples à l'étranger, dans des pays où la qualité et la sécurité des soins ne répondent pas aux mêmes exigences qu'en France ; l'objectif poursuivi est de développer une autosuffisance nationale et donc une activité appropriée dans chaque région.
- La préservation de la fertilité : l'activité de préservation de la fertilité mise en regard de la fréquence des cancers de jeunes patients reste insuffisante. Les liens entre centres de cancérologie et centres autorisés pour la conservation des gamètes et des tissus germinaux à usage autologue sont certainement à renforcer à hauteur des besoins de chaque région. Le plan cancer 2014-2019 a pris en compte ces nouveaux besoins dans son action 8.1 en lien avec la mise en place de plateformes clinico-biologiques de préservation de la fertilité réparties sur le territoire.

COMMENTAIRES : Auvergne-Rhône-Alpes

Centres et activités pratiquées

En 2018, l'offre de soins en assistance médicale à la procréation est proposée dans la région Auvergne-Rhône-Alpes par douze centres clinico-biologiques et six laboratoires de biologie médicale (Tableau AMP2) :

- Les préparations de sperme en vue d'insémination artificielle ont été réalisées par les dix-huit laboratoires : les laboratoires des centres clinico-biologiques et les laboratoires de biologie médicale,
- Les activités de fécondation *in vitro* par les douze centres clinico-biologiques,
- Et les activités spécifiques :
 - o La préparation, le recueil, la conservation et mise à disposition de spermatozoïdes et d'ovocytes en vue de don par trois centres,
 - o L'assistance médicale en contexte viral par deux centres,
 - o L'accueil d'embryons par trois centres,
 - o La conservation de gamètes et/ou tissus germinaux en vue de préservation de la fertilité par cinq centres.

Toutes les activités d'AMP sont proposées en région Auvergne-Rhône-Alpes.

Activité

La population de la région Auvergne-Rhône-Alpes compte 12% des femmes en âge de procréer observées en France (Tableau AMP1).

L'activité des centres de la région rapportée au nombre de femmes en âge de procréer était supérieure à la moyenne nationale pour les activités d'insémination (48,1 contre 41,1 tentatives pour 10 000 femmes en âge de procréer) et proche pour les fécondations *in vitro* (86,5 contre 87,3 pour 10 000 femmes en âge de procréer, tableau AMP5).

Globalement, les centres de la région Auvergne-Rhône-Alpes ont réalisé 12,6% des tentatives françaises et ont permis la naissance de 13,2% des enfants issus des tentatives d'AMP de 2018.

Les données d'activité de la région sont toutefois sous estimées en raison de l'absence de données d'activité de fécondation *in vitro* d'un centre.

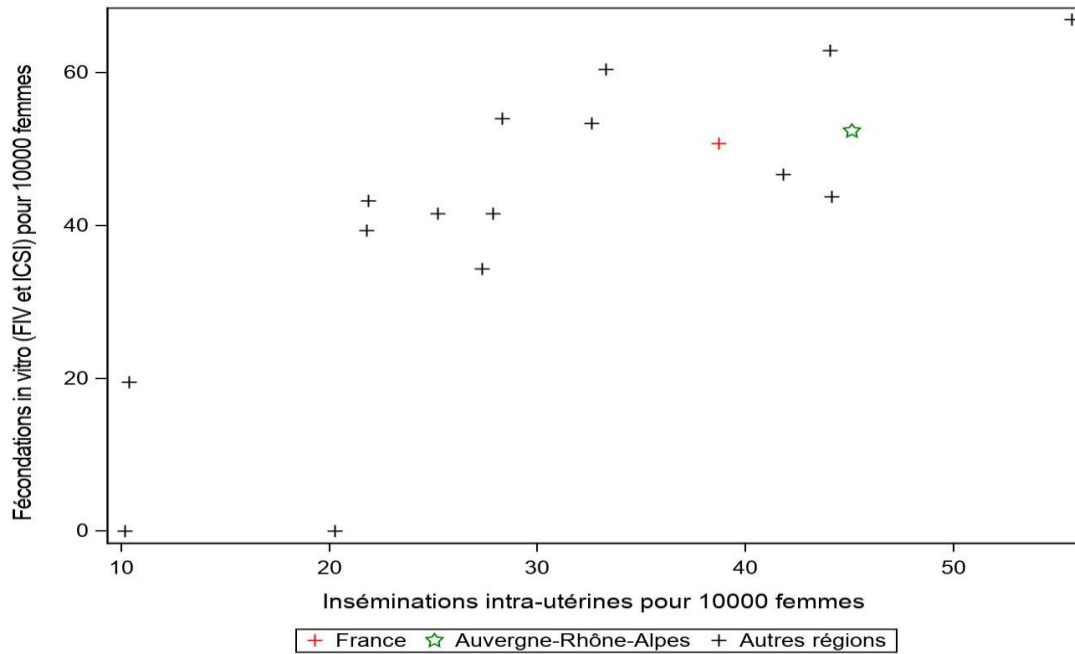
Origine géographique des patientes prises en charge

Les femmes hospitalisées pour une ponction ovocytaire en 2018 en région Auvergne-Rhône-Alpes résidaient principalement dans la région, seules 5,7% d'entre elles étaient domiciliées hors de la région (Tableaux AMP11 et AMP12).

Quant aux femmes domiciliées en région Auvergne-Rhône-Alpes et hospitalisées pour une ponction en 2018, la plupart ont été prises en charge par un centre de la région (96,3%, Tableau AMP13).

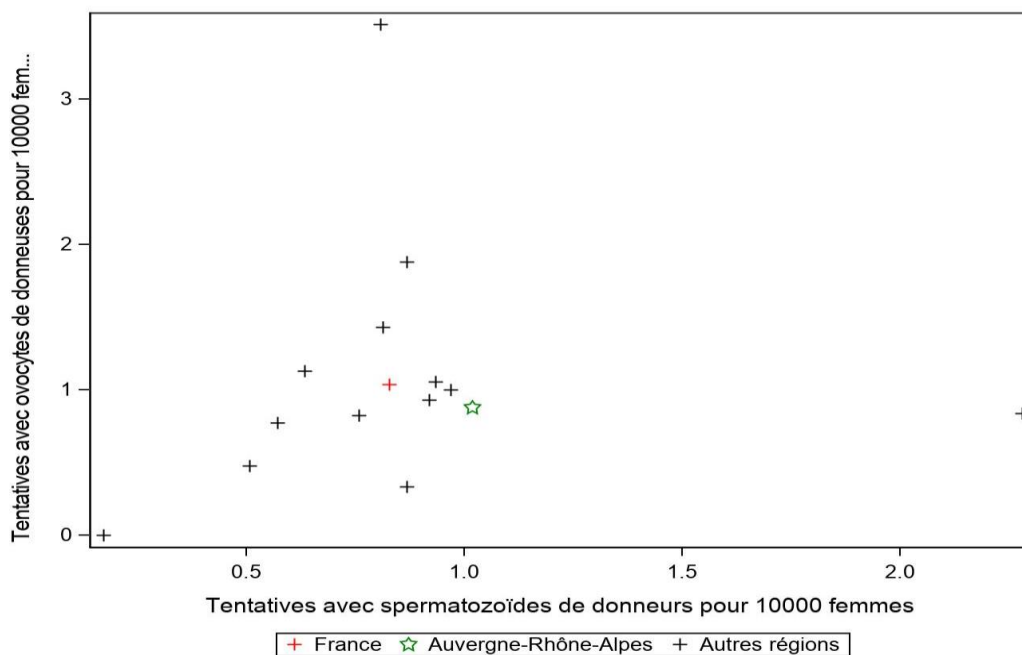
COMMENTAIRES : Auvergne-Rhône-Alpes

Figure AMP1 : Activités régionales d'AMP intraconjugale* rapportées à la population des femmes en âge de procréer



*Ponctions d'ovocytes dans le cadre des fécondations in vitro (FIV, ICSI) réalisées en intraconjugal

Figure AMP2 : Activités régionales de tentatives avec don* rapportées à la population des femmes en âge de procréer



*Ponctions d'ovocytes dans le cadre des fécondations in vitro (FIV, ICSI) réalisées avec don de spermatozoïdes et mises en fécondation réalisées avec ovocytes de donneuses

ORGANISATION TERRITORIALE DE L'OFFRE DE SOINS

Tableau AMP1 : Nombre de femmes en âge de procréer (18 à 45 ans) en 2018

Lieu	Nombre de femmes en âge de procréer	% national	% régional
France	11 471 154	100,0%	.
Auvergne-Rhône-Alpes	1 374 937	12,0%	100%
-Auvergne	212 976	1,9%	15,5%
-Rhône-Alpes	1 161 961	10,1%	84,5%

Tableau AMP2 : Activité d'AMP déclarée en 2018 par centre

Le centre 4201_4201 a eu une activité de fécondation in vitro

Lieu	Numéro du centre	Ville	Etablissement*	IA	Fécondation in vitro (FIV ICSI TEC)	Don de sperme	Don d'ovocytes	Accueil d'embryons	Préservation de la fertilité	AMP en contexte viral
Auvergne	6301_6301	CLERMONT-FERRAND	CHU ESTAING	X	X	X	X	X	X	X
	6302_6302	BEAUMONT	CERES CLINIQUE LA CHATAIGNERAIE / LBM GEN BIO	X	X				X	
Rhône-Alpes	0102B	BOURG-EN-BRESSE	LBM BRETIN BIODTEAM	X						
	0701_0701	GUILHERAND-GRANGES	CLINIQUE PASTEUR /	X	X					
	3801_3801	LA TRONCHE	HOPITAL COUPLE ENFANT	X	X	X	X	X	X	
	3802_3802	SAINT-MARTIN-D'HERES	CLINIQUE BELLEDONNE / LBM ORIADE PMA	X	X					

ORGANISATION TERRITORIALE DE L'OFFRE DE SOINS

Lieu	Numéro du centre	Ville	Etablissement*	IA	Fécondation in vitro (FIV ICSI TEC)	Don de sperme	Don d'ovocytes	Accueil d'embryons	Préservation de la fertilité	AMP en contexte viral
	3803B	L'ISLE-D'ABEAU	LBM ISLE D ABEAU	X						
	4201_4201 ¹	SAINT-PRIEST-EN-JAREZ	CHU DE SAINT ETIENNE HOPITAL NORD	X					X	
	4205_4205	ROANNE	CH DE ROANNE / LBM GLBM ROANNE/TANNERIES	X	X					
	6901_6901	BRON	HOPITAL FEMME MERE ENFANT	X	X	X	X	X	X	X
	6902_6902	ECULLY	CLINIQUE DU VAL D'OUEST VENDOME / LABM BIOMNIS CLINIQUE VAL D'OUEST	X	X					
	6904_6904	LYON 08EME	CLINIQUE NATECIA / HOP PRIVE MERE ENFANT NATECIA	X	X					
	6905B	LYON 2E ARRONDISSEMENT	LBM DYOMEDEA	X						
	6906B	VILLEFRANCHE SUR SAONE	LBM INGELS VIGNON	X						
	6907_6907	VILLEURBANNE	MEDIPOLE HOPITAL LYON VILLEURBANNE / LBM EUROFINIS BIOMNIS VILLEURBANNE	X	X					
	7301B	CHAMBERY	LBM TERCINET	X						

¹ Le centre 4201_4201 a eu une activité de fécondation in vitro au cours de l'année 2018 non présentées dans ce rapport car les données n'étaient pas disponibles à date de production du rapport.

ORGANISATION TERRITORIALE DE L'OFFRE DE SOINS

Lieu	Numéro du centre	Ville	Etablissement*	IA	Fécondation in vitro (FIV ICSI TEC)	Don de sperme	Don d'ovocytes	Accueil d'embryons	Préservation de la fertilité	AMP en contexte viral
	7403B	ANNECY	LBM BIO ALPES SITE ANNECY SOMMEILLER	X						
	7405_7405	CONTAMINE SUR ARVE	CH ALPES LEMAN / LBM BIOALP	X	X					

* La dénomination des établissements correspond à la situation administrative des établissements en 2018

IA : Insémination artificielle ; FIV : Fécondation in vitro ; ICSI : Injection intracytoplasmique de spermatozoïdes ; TEC : Transfert d'embryons congelés

ORGANISATION TERRITORIALE DE L'OFFRE DE SOINS

Tableau AMP3 : Nombre de tentatives[1] d'AMP par centre en intraconjugal en 2018

				Intraconjugale				
				Insémination intra-utérine	Fécondation in vitro sans et avec ICSI-Transferts d'embryons congelés			
					FIV hors ICSI	ICSI	TEC	ICSI avec ovocytes décongelés
Lieu	N°	Ville	Etablissement*	.				
Auvergne	6301_6301	CLERMONT-FERRAND	CHU ESTAING	292	313	425	426	2
	6302_6302	BEAUMONT	CERES CLINIQUE LA CHATAIGNERAIE / LBM GEN BIO	225	132	254	288	.

ORGANISATION TERRITORIALE DE L'OFFRE DE SOINS

				Intraconjugale				
				Insémination intra-utérine	Fécondation in vitro sans et avec ICSI-Transferts d'embryons congelés			
					FIV hors ICSI	ICSI	TEC	ICSI avec ovocytes décongelés
Rhône-Alpes	0102B	BOURG-EN-BRESSE	LBM BRETIN BIOPTTEAM	158
	0701_0701	GUILHERAND-GRANGES	CLINIQUE PASTEUR /	533	207	275	304	.
	3801_3801	LA TRONCHE	HOPITAL COUPLE ENFANT	157	204	402	274	3
	3802_3802	SAINT-MARTIN-D'HERES	CLINIQUE BELLEDONNE / LBM ORIADE PMA	462	81	614	397	.
	3803B	L'ISLE-D'ABEAU	LBM ISLE D ABEAU	81
	4201_4201 ²	SAINT-PRIEST-EN-JAREZ	CHU DE SAINT ETIENNE HOPITAL NORD	653	NA	NA	NA	NA
	4205_4205	ROANNE	CH DE ROANNE / LBM GLBM ROANNE/TANNERIES	184	53	65	109	.
	6901_6901	BRON	HOPITAL FEMME MERE ENFANT	299	82	1042	606	1
	6902_6902	ECULLY	CLINIQUE DU VAL D'OUEST VENDOME / LABM BIOMNIS CLINIQUE VAL D'OUEST	612	522	492	617	3
	6904_6904	LYON 08EME	CLINIQUE NATECIA / HOP PRIVE MERE ENFANT NATECIA	935	136	690	643	.
	6905B	LYON 2E ARRONDISSEMENT	LBM DYOMEDEA	66
	6906B	VILLEFRANCHE SUR SAONE	LBM INGELS VIGNON	76

² Le centre 4201_4201 a eu une activité de fécondation in vitro au cours de l'année 2018 non présentées dans ce rapport car les données n'étaient pas disponibles à date de production du rapport.

ORGANISATION TERRITORIALE DE L'OFFRE DE SOINS

			Intraconjugale				
			Insémination intra-utérine	Fécondation in vitro sans et avec ICSI-Transferts d'embryons congelés			
				FIV hors ICSI	ICSI	TEC	ICSI avec ovocytes décongelés
6907_6907	VILLEURBANNE	MEDIPOLE HOPITAL LYON VILLEURBANNE / LBM EUROFINIS BIOMNIS VILLEURBANNE	312	170	451	224	.
7301B	CHAMBERY	LBM TERCINET	206
7403B	ANNECY	LBM BIO ALPES SITE ANNECY SOMMEILLER	330
7405_7405	CONTAMINE SUR ARVE	CH ALPES LEMAN / LBM BIOALP	624	95	490	400	.
Total Région Auvergne-Rhône-Alpes			6205	1995	5200	4288	9

* La dénomination des établissements correspond à la situation administrative des établissements en 2018

FIV : fécondation in vitro, ICSI : injection intracytoplasmique de spermatozoïdes, TEC : transfert d'embryons congelés

[1] Nombre de cycles d'insémination artificielle, nombre de ponctions d'ovocytes, nombre de transferts d'embryons congelés

ORGANISATION TERRITORIALE DE L'OFFRE DE SOINS

Tableau AMP4 : Nombre de tentatives[1] par centre pour l'activité d'AMP avec don en 2018

				Don de sperme			Don d'ovocytes		Accueil d'embryons
				Insémination intra-utérine	Fécondation in vitro sans et avec ICSI-Transferts d'embryons congelés		Fécondation in vitro sans et avec ICSI-Transferts d'embryons congelés		Fécondation in vitro sans et avec ICSI-Transferts d'embryons congelés
					.	ICSI	TEC	ICSI	TEC
Lieu	N°	Ville	Etablissement*	.	ICSI	TEC	ICSI	TEC	TEC
Auvergne	6301_6301	CLERMONT-FERRAND	CHU ESTAING	70	24	12	26	15	8
	6302_6302	BEAUMONT	CERES CLINIQUE LA CHATAIGNERAIE / LBM GEN BIO	4	2	2	.	.	.

ORGANISATION TERRITORIALE DE L'OFFRE DE SOINS

				Don de sperme			Don d'ovocytes		Accueil d'embryons
				Insémination intra-utérine	Fécondation in vitro sans et avec ICSI-Transferts d'embryons congelés		Fécondation in vitro sans et avec ICSI-Transferts d'embryons congelés		Fécondation in vitro sans et avec ICSI-Transferts d'embryons congelés
					.	ICSI	TEC	ICSI	TEC
Rhône-Alpes	0102B	BOURG-EN-BRESSE	LBM BRETIN BIOPTTEAM	0
	0701_0701	GUILHERAND GRANGES	CLINIQUE PASTEUR /	37	7	9	.	.	.
	3801_3801	LA TRONCHE	HOPITAL COUPLE ENFANT	67	13	9	15	9	0
	3802_3802	SAINT-MARTIN-D'HERES	CLINIQUE BELLEDONNE / LBM ORIADE PMA	8	12	4	.	.	.
	3803B	L'ISLE-D'ABEAU	LBM ISLE D ABEAU	0
	4201_4201 ³	SAINT-PRIEST-EN-JAREZ	CHU DE SAINT ETIENNE HOPITAL NORD	32	NA	NA	NA	NA	NA
	4205_4205	ROANNE	CH DE ROANNE / LBM GLBM ROANNE/TANNERIES	0	2	1	.	.	.
	6901_6901	BRON	HOPITAL FEMME MERE ENFANT	116	46	14	80	37	1
	6902_6902	ECULLY	CLINIQUE DU VAL D'OUEST VENDOME / LABM BIOMNIS CLINIQUE VAL D'OUEST	15	8	10	.	.	.
	6904_6904	LYON 08EME	CLINIQUE NATECIA / HOP PRIVE MERE ENFANT NATECIA	26	13	5	.	.	.

³ Le centre 4201_4201 a eu une activité de fécondation in vitro au cours de l'année 2018 non présentées dans ce rapport car les données n'étaient pas disponibles à date de production du rapport.

ORGANISATION TERRITORIALE DE L'OFFRE DE SOINS

			Don de sperme			Don d'ovocytes		Accueil d'embryons
			Insémination intra-utérine	Fécondation in vitro sans et avec ICSI-Transferts d'embryons congelés		Fécondation in vitro sans et avec ICSI-Transferts d'embryons congelés		Fécondation in vitro sans et avec ICSI-Transferts d'embryons congelés
				.	ICSI	TEC	ICSI	TEC
6905B	LYON 2E ARRONDISSEMENT	LBM DYOMEDEA	0
6906B	VILLEFRANCHE SUR SAONE	LBM INGELS VIGNON	0
6907_6907	VILLEURBANNE	MEDIPOLE HOPITAL LYON VILLEURBANNE / LBM EUROFINS BIOMNIS VILLEURBANNE	0
7301B	CHAMBERY	LBM TERCINET	0
7403B	ANNECY	LBM BIO ALPES SITE ANNECY SOMMEILLER	2
7405_7405	CONTAMINE SUR ARVE	CH ALPES LEMAN / LBM BIOALP	27	13	5	.	.	.
Total Région Auvergne-Rhône-Alpes			404	140	71	121	61	9

* La dénomination des établissements correspond à la situation administrative des établissements en 2018

FIV : fécondation in vitro, ICSI : injection intracytoplasmique de spermatozoïdes, TEC : transfert d'embryons congelés

[1] Nombre de cycles d'insémination artificielle, nombre de ponctions d'ovocytes, nombre de transferts d'embryons congelés

ACTIVITE REGIONALE DANS L'ACTIVITE NATIONALE

Tableau AMP5 : Nombre de tentatives par nombre de femmes en âge de procréer par technique en 2018

		Nombre de tentatives pour 10 000 femmes en âge de procréer			
		France	Auvergne-Rhône-Alpes	Auvergne	Rhône-Alpes
Origine des gamètes	Technique				
Intraconjugale	Insémination intra-utérine	38.70	45.13	24.28	48.95
	FIV hors ICSI	17.05	14.51	20.89	13.34
	ICSI	33.30	37.82	31.88	38.91
	TEC	33.48	31.19	33.52	30.76
	ICSI avec ovocytes décongelés	0.40	0.07	0.09	0.06
Don de sperme	Insémination intra-utérine	2.44	2.94	3.47	2.84
	FIV hors ICSI	0.10	.	.	.
	ICSI	0.71	1.02	1.22	0.98
	TEC	0.56	0.52	0.66	0.49
	ICSI avec ovocytes décongelés	0.01	.	.	.
Don d'ovocytes	FIV hors ICSI	0.01	.	.	.
	ICSI	1.03	0.88	1.22	0.82
	TEC	0.61	0.44	0.70	0.40
Accueil d'embryons	TEC	0.07	0.07	0.38	0.02

ACTIVITE REGIONALE DANS L'ACTIVITE NATIONALE

Tableau AMP6 : Nombre de tentatives[1] et nombre d'enfants nés vivants en 2018

ACTIVITE REGIONALE DANS L'ACTIVITE NATIONALE

			Tentatives	Enfants nés vivants	Tentatives région/ Tentatives France	Enfants nés vivants région/ Enfants nés vivants France
Origine des gamètes	Lieu	Technique				
Intraconjugale	France	Insémination intra-utérine	44393	4931	100%	100%
		FIV hors ICSI	19557	3452	100%	100%
		ICSI	38195	7004	100%	100%
		TEC	38408	8409	100%	100%
		ICSI avec ovocytes décongelés	458	54	100%	100%
	Auvergne-Rhône-Alpes	Insémination intra-utérine	6205	760	14,0%	15,4%
		FIV hors ICSI	1995	359	10,2%	10,4%
		ICSI	5200	1076	13,6%	15,4%
		TEC	4288	959	11,2%	11,4%
		ICSI avec ovocytes décongelés	9	.	1,97%	.
	-Auvergne	Insémination intra-utérine	517	64	1,16%	1,30%
		FIV hors ICSI	445	61	2,28%	1,77%
		ICSI	679	116	1,78%	1,66%
		TEC	714	138	1,86%	1,64%
		ICSI avec ovocytes décongelés	2	.	0,44%	.
	-Rhône-Alpes	Insémination intra-utérine	5688	696	12,8%	14,1%
		FIV hors ICSI	1550	298	7,93%	8,63%
		ICSI	4521	960	11,8%	13,7%

ACTIVITE REGIONALE DANS L'ACTIVITE NATIONALE

			Tentatives	Enfants nés vivants	Tentatives région/ Tentatives France	Enfants nés vivants région/ Enfants nés vivants France
		TEC	3574	821	9,31%	9,76%
		ICSI avec ovocytes décongelés	7	.	1,53%	.
Don de sperme	France	Insémination intra-utérine	2794	564	100%	100%
		FIV hors ICSI	114	29	100%	100%
		ICSI	820	166	100%	100%
		TEC	641	143	100%	100%
		ICSI avec ovocytes décongelés	15	4	100%	100%
		Insémination intra-utérine	404	85	14,5%	15,1%
	Auvergne-Rhône-Alpes	ICSI	140	35	17,1%	21,1%
		TEC	71	19	11,1%	13,3%
		Insémination intra-utérine	74	17	2,65%	3,01%
	-Auvergne	ICSI	26	3	3,17%	1,81%
		TEC	14	2	2,18%	1,40%
		Insémination intra-utérine	330	68	11,8%	12,1%
	-Rhône-Alpes	ICSI	114	32	13,9%	19,3%
		TEC	57	17	8,89%	11,9%

ACTIVITE REGIONALE DANS L'ACTIVITE NATIONALE

			Tentatives	Enfants nés vivants	Tentatives région/ Tentatives France	Enfants nés vivants région/ Enfants nés vivants France
Don d'ovocytes	France	FIV hors ICSI	13	5	100%	100%
		ICSI	1176	218	100%	100%
		TEC	703	120	100%	100%
	Auvergne-Rhône-Alpes	ICSI	121	20	10,3%	9,17%
		TEC	61	6	8,68%	5,00%
	-Auvergne	ICSI	26	8	2,21%	3,67%
		TEC	15	1	2,13%	0,83%
	-Rhône-Alpes	ICSI	95	12	8,08%	5,50%
		TEC	46	5	6,54%	4,17%
	Accueil d'embryons	France	TEC	85	21	100%
Auvergne-Rhône-Alpes		TEC	10	2	11,8%	9,52%
-Auvergne		TEC	8	2	9,41%	9,52%
-Rhône-Alpes		TEC	1	.	1,18%	.

[1] Tentatives : Cycles d'insémination artificielle (IIU, IIC) ; ponctions d'ovocytes dans le cadre des fécondations in vitro (FIV, ICSI) ; transferts d'embryons congelés (TEC)

Tableau AMP7 : Caractéristiques des fécondations in vitro en 2018

		France	Auvergne-Rhône-Alpes	Auvergne	Rhône-Alpes
Age des femmes à la ponction(1)	<30 ans	17,5%	17,2%	18,9%	16,9%
	30-34 ans	33,0%	32,9%	29,3%	33,6%
	35-37 ans	22,0%	22,0%	20,7%	22,2%
	38-39 ans	12,9%	12,6%	14,1%	12,4%
	>=40 ans	14,6%	15,2%	17,1%	14,9%
Techniques	Part des ponctions(1) réalisées en ICSI	67,1%	73,2%	62,2%	75,3%
	Part des ponctions(1) réalisées en culture prolongée	34,0%	32,8%	17,3%	35,7%
Activité d'AMP avec don de gamètes et d'embryons	Part des tentatives(2) réalisées avec les spermatozoïdes d'un donneur	1,6%	1,8%	2,1%	1,7%
	Part des tentatives(2) réalisées avec les ovocytes d'une donneuse	1,9%	1,5%	2,2%	1,4%
	Part des tentatives(2) réalisées avec les embryons d'un couple donneur	0,1%	0,1%	0,4%	0,0%
Prise en charge du risque viral	Part des tentatives(1) réalisées en contexte VIH	0,3%	0,3%	0,4%	0,2%
	Part des tentatives(1) réalisées en contexte VHB/VHC	1,3%	0,7%	0,8%	0,7%

(1) : Ponctions d'ovocytes FIV ou ICSI

(2) : Ponctions d'ovocytes dans le cadre des FIV/ICSI ou transfert d'embryons congelés

ACTIVITES SPECIFIQUES : DON DE GAMETES ET D'EMBRYONS

Tableau AMP8 : Don de gamètes et accueil d'embryons en 2018

		2016	2017	2018	
Don de spermatozoïdes	Donneurs: donneurs acceptés dont le sperme a été congelé dans l'année	France	399	404	386
		Auvergne-Rhône-Alpes	40	43	50
		-Auvergne	11	16	16
		-Rhône-Alpes	29	27	34
	Receveurs: couples ayant effectué au moins une tentative d'AMP	France	1962	1961	1872
		Auvergne-Rhône-Alpes	316	305	451
		-Auvergne	79	80	62
		-Rhône-Alpes	237	225	389

ACTIVITES SPECIFIQUES : DON DE GAMETES ET D'EMBRYONS

			2016	2017	2018
Don d'ovocytes	Donneuses: ponctions réalisées dans l'année	France	743	755	777
		Auvergne-Rhône-Alpes	84	82	83
		-Auvergne	26	28	23
		-Rhône-Alpes	58	54	60
	Receveuses: nouvelles demandes acceptées	France	989	1223	1288
		Auvergne-Rhône-Alpes	122	128	145
		-Auvergne	19	40	24
		-Rhône-Alpes	103	88	121
	Receveuses: receveuses ayant bénéficié d'un don d'ovocytes	France	1060	1069	1137
		Auvergne-Rhône-Alpes	92	90	104
		-Auvergne	18	25	26
		-Rhône-Alpes	74	65	78
Accueil d'embryons	Couples donneurs: couples donneurs dont les embryons ont été accueillis	France	142	156	156
		Auvergne-Rhône-Alpes	19	18	28
		-Auvergne	3	6	8
		-Rhône-Alpes	16	12	20
	Couples receveurs: couples receveurs ayant bénéficié d'un accueil d'embryons	France	138	138	143
		Auvergne-Rhône-Alpes	17	19	25
		-Auvergne	3	5	7
		-Rhône-Alpes	14	14	18

ACTIVITES SPECIFIQUES : CONSERVATION DES GAMETES ET DES TISSUS GERMINAUX

Tableau AMP9 : Préservation de la fertilité : conservation de gamètes et de tissus germinaux en 2018

		France	Auvergne-Rhône-Alpes	Auvergne	Rhône-Alpes
Spermatozoïdes	Nouvelles autoconservations (Patients)	5636	654	107	547
	Autoconservations au 31/12 (Patients)	60838	6163	902	5261
Ovocytes	Nouvelles autoconservations (Patients)	1937	101	32	69
	Autoconservations au 31/12 (Patients)	6646	283	99	184
Tissus testiculaires	Nouvelles autoconservations (Patients)	138	19	3	16
	Autoconservations au 31/12 (Patients)	792	92	17	75
Tissus ovariens	Nouvelles autoconservations (Patients)	346	47	8	39
	Autoconservations au 31/12 (Patients)	3490	541	81	460

ACTIVITES SPECIFIQUES : CONSERVATION DES EMBRYONS

Tableau AMP10 : Conservation d'embryons au 31 décembre 2018

		Projet parental en cours		Abandon du projet parental		Défaut de réponse ou désaccord du couple		Total des embryons en cours de conservation	
		N	%	N	%	N	%	N	%
France	Embryons	186691	76.0	28103	11.4	30796	12.5	245590	100
	Couples	65354	76.5	9702	11.4	10367	12.1	85423	100
Auvergne-Rhône-Alpes	Embryons	24063	83.5	3137	10.9	1612	5.6	28812	100
	Couples	8315	81.8	1245	12.3	602	5.9	10162	100
-Auvergne	Embryons	3291	74.3	904	20.4	232	5.2	4427	100
	Couples	1139	72.5	338	21.5	94	6.0	1571	100
-Rhône-Alpes	Embryons	20772	85.2	2233	9.2	1380	5.7	24385	100
	Couples	7176	83.5	907	10.6	508	5.9	8591	100

FLUX ENTRANTS ET SORTANTS

Tableau AMP11 : Flux entrants et sortants de 2018

	Auvergne-Rhône-Alpes	Moyenne des régions
Flux entrants*	5,7%	8,9%
Flux sortants**	3,7%	30,5%

* Part des femmes résidant hors de la région Auvergne-Rhône-Alpes parmi les femmes hospitalisées pour une ponction d'ovocytes dans la région Auvergne-Rhône-Alpes

** Part des femmes hospitalisées pour une ponction d'ovocytes hors de la région Auvergne-Rhône-Alpes parmi les femmes résidant en Auvergne-Rhône-Alpes

FLUX ENTRANTS ET SORTANTS

Tableau AMP12 : Région de résidence des femmes hospitalisées en 2018 dans la région Auvergne-Rhône-Alpes pour une ponction d'ovocytes en vue d'AMP

Région de résidence des femmes	Femmes hospitalisées en Auvergne-Rhône-Alpes	Femmes hospitalisées en	
		Auvergne	Rhône-Alpes
	%	%	%
Rhône-Alpes	81.94	0.77	95.38
Auvergne	12.40	76.98	1.70
Bourgogne	1.94	6.39	1.20
Centre-Val-de-Loire	1.25	8.59	0.04
Limousin	0.69	4.74	0.02
Provence-Alpes-Côte d'Azur	0.52	.	0.60
Franche-Comté	0.31	.	0.36
Languedoc-Roussillon	0.25	1.32	0.07
Hors France	0.17	.	0.20
Ile-de-France	0.11	0.22	0.09
Guadeloupe	0.09	0.11	0.09
Midi-Pyrénées	0.09	0.66	.
Alsace	0.05	.	0.05
Poitou-Charentes	0.03	.	0.04
Martinique	0.03	.	0.04
Mayotte	0.03	.	0.04
La Réunion	0.02	.	0.02
Haute-Normandie	0.02	0.11	.
Guyane	0.02	0.11	.
Nord - Pas-de-Calais	0.02	.	0.02
Champagne-Ardenne	0.02	.	0.02
Picardie	0.02	.	0.02
Total	100.00	100.00	100.00

FLUX ENTRANTS ET SORTANTS

Tableau AMP13 : Région où les femmes résidant en Auvergne-Rhône-Alpes ont été hospitalisées pour une ponction d'ovocytes en vue d'AMP en 2018.

Région d'hospitalisation	Femmes résidant en Auvergne-Rhône-Alpes	Femmes résidant en	
		Auvergne	Rhône-Alpes
	%	%	%
Rhône-Alpes	85.00	11.34	96.10
Auvergne	11.28	85.24	0.13
Languedoc-Roussillon	1.65	1.10	1.73
Provence-Alpes-Côte d'Azur	0.75	.	0.86
Ile-de-France	0.64	1.34	0.53
Bourgogne	0.18	0.12	0.18
Pays de la Loire	0.18	0.12	0.18
Alsace	0.14	0.12	0.15
Franche-Comté	0.10	.	0.11
Limousin	0.05	0.37	.
Aquitaine	0.03	0.24	.
Picardie	0.02	.	0.02
Total	100.00	100.00	100.00